

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
De la commune de LA VRAIE CROIX

Séance du 30 septembre 2026

Nombre de membres		
Afférents au conseil municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
15	15	15

L'an deux mil vingt-six, le trente septembre, à dix-neuf heures trente minutes, le conseil municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni, au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Monsieur GUIBLIN Pascal, Maire,

Présents : P.GUIBLIN – S.ROUSSELET – P.BOUVET –M.PRIME – S.GRAVIER – L.CELLIER – C.ROLLAND – S.SOUNDRON – L.HEYMANS G.LE CADRE – S.DEJARDIN – S.DUBOT –P.BONNIN

Convocation : le 25 août 2026

Absents excusés : M.LEFORT pouvoir donné à S.ROUSSELET – S.TACHEAU pouvoir donné à P.BOUVET

Absents : -

Secrétaire de séance : S.SOUNDRON a été désignée secrétaire de séance.

2026-09-03 : ZAC DES HAMEAUX VERTS – COMPTE RENDU D'ACTIVITÉ ANNÉE 2025 ET DE L'AMÉNAGEUR MORBIHAN HABITAT

Monsieur le Maire porte à la connaissance du conseil municipal, le compte rendu annule d'activité et le bilan financier à la collectivité au 31/12/2025 de la ZAC des Hameaux Verts de La Vraie-Croix établi par l'aménageur Morbihan Habitat.

Monsieur le Maire propose d'approuver le compte rendu 2025.

Le conseil municipal, après avoir délibéré, décide à l'unanimité d'approuver le compte rendu d'activité 2025.

Fait et délibéré les jours, mois et an susvisés
Pour copie certifiée conforme
Le Maire,
Pascal GUIBLIN

